



## CONFERENCE DU DOCTEUR Jean-Yves GIORDANA

« La stigmatisation et les discriminations des personnes souffrant de troubles psychiques.  
Comment identifier, mesurer et réduire les stigmatisations et l'auto stigmatisation ? »

**Vendredi 27 mars 2020 19h – Auditorium du Grand  
Avignon, avenue Guillaume de Fargis – LE PONTET**

**Gratuit, inscription obligatoire :**

<https://fr.surveymonkey.com/r/WGRMHJZ>

Jean-Yves GIORDANA est médecin psychiatre, chef de service, chef de pôle de psychiatrie générale au centre hospitalier Sainte-Marie, Nice. Auteur du livre « **La stigmatisation en psychiatrie et en santé mentale** », M. GIORDANA nous fait l'honneur de sa présence dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale.

« Une des problématiques majeures auxquelles sont confrontés les professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale concerne le sort que fait la société aux malades psychiques.

Il résulte de la réticence dont fait preuve le corps social à leur égard, une succession d'obstacles qui se dressent dans leur vie quotidienne. L'impact de la stigmatisation et de la discrimination sur leur état de santé et leur parcours de soins a été particulièrement signalé par l'organisation mondiale de la santé dans différents rapports.

De nombreuses études montrent clairement que les personnes ayant une maladie psychique expérimentent très souvent des situations de discrimination négative et tout particulièrement dans leurs relations avec les membres de leur famille et avec leurs proches mais aussi pour rechercher ou conserver un emploi, pour rechercher ou conserver des amis ou encore dans le domaine des relations intimes. Un aspect tout à fait important de ces recherches est la mise en évidence d'un comportement particulier des personnes interrogées et qui consiste à ne pas s'exposer dans des situations où elles pourraient être victimes de discrimination. Cela les amène à se limiter elles-mêmes pour des activités et pour des démarches qu'elles jugent par ailleurs importantes pour elles. Ainsi à côté de la discrimination vécue ou expérimentée, on observe un type d'attitude appelée discrimination anticipée ou évitée. L'auto stigmatisation, qui se traduit par cette tendance à éviter les

situations qui suscitent la crainte du rejet, est étroitement liée à l'intériorisation de stéréotypes négatifs.

Ainsi « l'official journal of the WPA » distingue la stigmatisation publique reposant sur des croyances négatives au sujet d'un groupe et amenant à des réactions émotionnelles de l'ordre de la peur avec conduites d'évitement, refus d'aide, distance sociale et exclusion et l'auto stigmatisation reposant sur des croyances négatives sur soi-même, marquée par un effondrement de l'estime de soi et de la confiance en soi et se traduisant par des conduites d'évitement. Les effets de l'auto stigmatisation sont nombreux et vont générer des attitudes dysfonctionnelles au point que l'échec à réaliser des objectifs, le plus souvent, n'est pas dû à la maladie mais à cette auto stigmatisation.

Ces dernières années différents outils ont été mis à disposition des cliniciens afin d'identifier et de mesurer ces phénomènes de stigmatisation et d'auto stigmatisation.

Plusieurs échelles spécifiques, le plus souvent issues de pays anglo-saxons puis traduites et validées en français ont permis de mieux cerner cette problématique.

Elles ont également contribué à la structuration des campagnes de lutte contre la discrimination en santé mentale.

Les stratégies visant à réduire la stigmatisation publique font généralement appel à trois grands registres de communication (protestations – sensibilisation et éducation à la santé – contacts). Mais au fil du temps les grands principes sur lesquels doivent s'appuyer les programmes de lutte contre la stigmatisation ont été définis et des critères précis sont, à présent, reconnus.

Enfin, on assiste, ces derniers temps, au développement de modules psycho-éducatifs destinés à réduire la stigmatisation internalisée, ce qui apparaît être un élément déterminant dans le projet de rétablissement et d'empowerment du patient »

Jean-Yves GIORDANA